

This map was compiled from data acquired in the Toadoggonne River Area of British Columbia during an airborne geophysical survey (gamma-ray spectrometer, magnetometer) carried out by Fugro Airborne Surveys under contract to the Geological Survey of Canada. Funding for the survey was provided by Natural Resources Canada's Targeted Geoscience Initiative and by a consortium of companies including Bishop Resources Inc., Finlay Minerals Ltd., Northgate Exploration Ltd., Sable Resources Ltd., and Sheath Minerals Ltd. The survey was completed between August 19 and September 17, 2003, using an Aerospacel AS332B2 helicopter (registration C-FZTA).

Flight path was recovered using a post-flight differential Global Positioning System. A vertically mounted video camera was used for verification of the flight path. The average traverse line spacing was 400 m with control lines flown at 4.0 km intervals. Helicopter flight height was maintained at an average ground clearance of 135 m.

The gamma ray spectrometry data were recorded at a 1.0 second sample rate into 256 channel main and radon spectra using an Explorer GR820 spectrometry system. The volume of NaI in the two detectors comprising the system were: main detector, 33.4L; radon detector 4.2L. Counts from the main detector were recorded in five windows corresponding to thorium (2410 - 2810 keV), uranium (1860-1860 keV), potassium (1370 - 1570 keV), total radioactivity (400 - 2815 keV) and cosmic radiation (9000 to >6000 keV). Counts from the radon detector were recorded in the radon window (1660 - 1860 keV). The radon detection system was calibrated following methods outlined in Grasty and Minty (1995). After removal of the background, the data were corrected for spectral interferences, changes in temperature, pressure and departures from the 135 m planned survey elevation. The data were then converted to standard concentration units and ratios and then interpolated to an 80 m square grid. The ternary image grid was created from the three concentration grids.

The aeromagnetic data were recorded at a 0.1 second sample rate using a 0.01 nT sensitivity split-beam cesium vapour magnetometer suspended 25 m below the helicopter. The control line and traverse line magnetic data were corrected for variations in the magnetic field using the ground station magnetometer data. After editing the survey data, the intersections of traverse and control lines were established and the differences in the magnetic values were compared to obtain the levelling network. Global Positioning System data were used to compute the International Geomagnetic Reference Field data circa 2003.9 which was subtracted from the total magnetic field data to produce the residual magnetic field. The resulting residual magnetic field values were interpolated to an 80 m square grid. The first vertical derivative of the magnetic field was computed from the grid of the residual magnetic field.

All gridded data are presented as colour interval maps combined with digital topographic files provided by the British Columbia Geological Survey and Development Branch.

Grasty, R.L. and Minty, B.R.S. (1995) A guide to the technical specifications for airborne gamma-ray surveys; Australian Geological Survey Organisation, Record 1995/00, 89 p.

Cette carte a été compilée à partir des données obtenues dans la région de la rivière Toadoggonne en Colombie-Britannique, lors d'un levé géophysique aéroporté (spectrométrie des rayons gamma et aéromagnétique) effectué par Fugro Airborne Surveys pour la Commission géologique du Canada. Le financement du levé provient de l'Initiative géoscientifique ciblée (IGC) des Ressources naturelles Canada et des compagnies suivantes: Bishop Resources Inc., Finlay Minerals Ltd., Northgate Exploration Ltd., Sable Resources Ltd. et Sheath Minerals Ltd. Les opérations ont été exécutées du 19 août au 17 septembre, 2003, en utilisant un hélicoptère Aerospacel AS332B2 (immatriculé C-FZTA).

Le recouvrement des lignes de vol s'est fait à l'aide de mesures de système de positionnement global complètes en mode différentiel après vol. Une caméra vidéo montée verticalement a été utilisée pour la vérification du plan de vol. L'épacement moyen des lignes de vol était de 400 m, recouvertes par des lignes de contrôle séparées d'environ 4.0 km les unes des autres. L'hélicoptère a maintenu une altitude moyenne de 135 m au-dessus du sol.

Les données spectrométriques des rayons gamma ont été enregistrées selon un taux d'échantillonnage de 1.0 seconde dans les spectres d'un détecteur principal à 256 canaux et d'un détecteur de radon en utilisant un spectromètre Explorer GR820. Les volumes de NaI dans les deux détecteurs composant le système étaient les suivants: 33.4 l pour le détecteur principal, 4.2 l pour le détecteur de radon. Les comptages du détecteur principal ont été enregistrés dans cinq fenêtres correspondant au thorium (2410 - 2810 keV), à l'uranium (1860 - 1860 keV), au potassium (1370 - 1570 keV), à la radioactivité totale (400 - 2815 keV) et au rayonnement cosmique (9000 - >6000 keV). Le comptage de détecteur de radon a été enregistré dans la fenêtre du radon (1660 - 1860 keV). Le système de détection du radon a été étalonné selon les méthodes décrites par Grasty et Minty (1995). Après élimination du fond, les données ont été corrigées pour tenir compte des interférences spectrales, des changements de température, de la pression et des écarts par rapport à l'altitude prévue du levé (135 m). Les données ont été ensuite converties en unités de concentration habituelles et leurs rapports, puis interpolés sur un grille aux mailles de 80 m. La carte ternaire a été calculée à partir des grilles des trois éléments radioactifs.

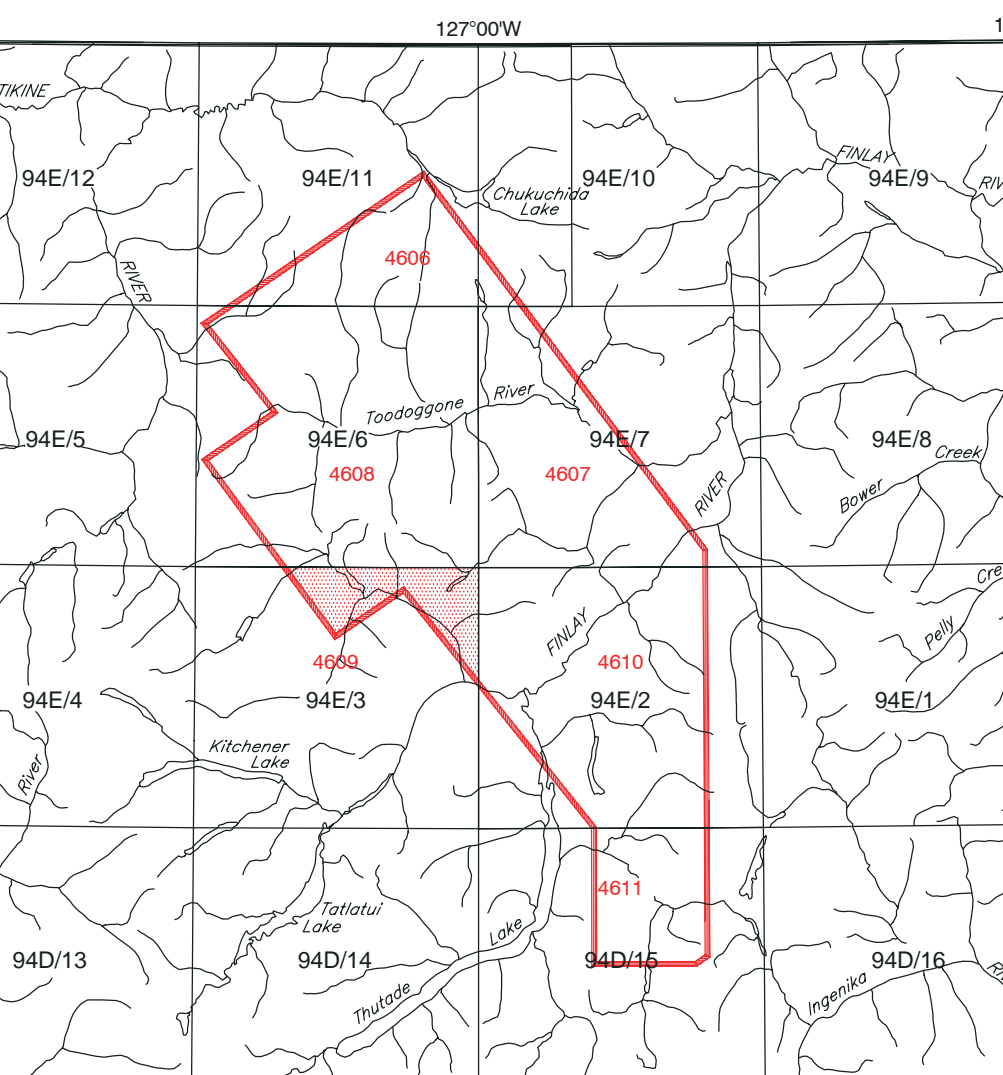
Les données aéromagnétiques ont été enregistrées à une fréquence de 0.1 seconde en utilisant un magnétomètre à vapeur de césium d'une sensibilité de 0.01 nT suspendu à 25 m sous l'hélicoptère. Les données magnétiques des lignes de contrôle et des traverses ont été corrigées pour les variations du champ géomagnétique en utilisant les données du magnétomètre au sol. Une fois les données du levé nivelées, les coordonnées des intersections des lignes de vol et des lignes de contrôle ont été établies et la différence des valeurs magnétiques a été analysée pour obtenir le réseau de nivellement. Les données du système de positionnement global ont été utilisées pour obtenir le champ géomagnétique international de référence calculé pour 2003.9 qui a été soustrait du champ total pour obtenir le champ magnétique résiduel. Les données du champ magnétique résiduel ont été interpolées selon une grille aux mailles carrées de 80 m de côté. Finalement, la grille de la première dérivée verticale du champ magnétique a été calculée à partir du champ magnétique résiduel et prolongée vers le haut de 30m.

Toutes les données sont présentées comme des cartes d'intervalles en couleurs combinées avec les fichiers numériques de la topographie fournis par British Columbia Geological Survey and Development Branch.

Grasty, R.L. and Minty, B.R.S. (1995) A guide to the technical specifications for airborne gamma-ray surveys; Australian Geological Survey Organisation, Record 1995/00, 89 p.

Recommended citation:  
Shives, R.B.K., Carson, J.M., Dumont, R., Ford, K.L., Holman, P.B., Catro, M., 2004. Helicopter-borne gamma ray spectrometry and magnetic field geophysical survey, Toadoggonne River area, British Columbia (part of NTG-D15, E2, 3, 6, 7, 10, 11); Geological Survey of Canada Open File 4609. British Columbia Ministry of Energy and Mines Open File 2004-8. Scale 1:50 000.

Notation bibliographique conseillée:  
Shives, R.B.K., Carson, J.M., Dumont, R., Ford, K.L., Holman, P.B., Catro, M., 2004. Levé géophysique par hélicoptère, spectrométrie gamma et champ magnétique total, région de la rivière Toadoggonne Colombie-Britannique (partie de NTG-D15, E2, 3, 6, 7, 10, 11); Commission géologique du Canada Dossier Public 4609. British Columbia Ministry of Energy and Mines Dossier Public 2004-8; échelle 1:50 000.



NATIONAL TOPOGRAPHICAL SYSTEM REFERENCE AND GEOPHYSICAL MAP INDEX  
SYSTÈME NATIONAL DE RÉFÉRENCE CARTOGRAPHIQUE ET INDEX DES CARTES GÉOPHYSIQUES

